

ce mois-ci, avec l'une des entreprises privées à Sturgeon-Falls, afin de régler précisément cette question.

**M. Peters:** Le ministre sait probablement que sur le lac Temagami, par exemple, où un état de choses analogue s'est fait jour, les entreprises forestières doivent enlever leurs billes avant le 15 juin. Par le passé, le déblayage des lacs Timiskaming était fait assez négligemment, et bien que nous soyons intervenus à plusieurs reprises auprès de la société en cause, nous n'en avons obtenu que peu de résultats. Le lac n'est jamais complètement déblayé. Y a-t-il un règlement au sujet du lac Temagami prévoyant que les billes doivent avoir disparu le 15 juin, et ce règlement serait-il applicable au lac Timiskaming et à la rivière Ottawa?

**L'hon. M. Hees:** Ce n'est pas avec des règlements qu'on peut résoudre ce problème. On ne peut le résoudre que par la collaboration ou par des mesures législatives. Comme je le disais, le ministère des Travaux publics et nous-même étudions la question à l'heure actuelle.

**L'hon. M. Chevrier:** Le ministre pourrait-il nous dire si la compétence du conseil des ports nationaux sera étendue de manière à englober la rive sud de Montréal?

**L'hon. M. Hees:** C'est là une question qui est à l'étude par le comité que nous avons mentionné il y a quelques minutes.

(Le crédit est adopté.)

**M. le président suppléant (M. MacEwan):** Le crédit n° 482?

**L'hon. M. Hees:** Me permettriez-vous, monsieur le président, de passer au crédit n° 486 qui porte sur le conseil des ports nationaux aussi, et qu'on trouvera sous la rubrique "Prêts"? J'aimerais le faire pendant que les fonctionnaires du conseil des ports sont encore ici.

**M. le président suppléant (M. MacEwan):** Le crédit n° 486 est-il adopté?

(Le crédit est adopté.)

#### Transports—

Administration de la voie maritime du Saint-Laurent—

482. Prêts à l'administration de la voie maritime du Saint-Laurent, de la manière et aux conditions que pourra approuver le gouverneur en conseil, \$30,000,000.

**M. Campbell (Stormont):** Ce crédit se rapporte à la voie maritime du Saint-Laurent et vise les prêts à l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, de la manière et aux conditions que pourra approuver le gouverneur en conseil. Je crains qu'en raison de ses défauts de conception et de réalisation, cette voie maritime ne devienne un gouffre sans fond où nous engloutirons des sommes

astronomiques. Je pense que cette voie maritime est désuète avant même d'avoir servi. Il faut à tout prix, selon moi, avant qu'on y consacre plus d'argent, que ceux qui l'ont aménagée aient tout le crédit et en assument l'entière responsabilité. A mon sens, il faut qu'on se rende pleinement compte des difficultés auxquelles le gouvernement actuel devra faire face parce qu'il a hérité de la voie maritime et qu'il doit essayer de la faire fonctionner.

Vu que Sa Majesté a gracieusement consenti à ouvrir la voie maritime, je ne voudrais pas que mes paroles soient mal interprétées. Je tiens à dire à la Chambre que nous attendons avec impatience, à Stormont, la visite de Sa Majesté et de Son Altesse Royale à Cornwall, qui doit avoir lieu le 27 juin, et que nous sommes reconnaissants au premier ministre d'avoir reçu avec une compréhension sympathique mes démarches en vue de faire inclure notre région dans l'itinéraire royal. Ce n'est pas une compensation, mais c'est une reconnaissance bien consolante de tous les bouleversements subis par la population de cette historique vallée de la voie maritime.

C'est particulièrement approprié, étant donné que nulle partie du Canada n'est plus loyale ni plus fidèle à la Couronne. De fait, beaucoup de gens de Stormont ont l'unique distinction d'appartenir aux seules races civilisées qui n'aient jamais vécu qu'en régime de monarchie. Mes amis canadiens-français ont échappé aux horreurs de la révolution française et tous les Écossais sont des royalistes, particulièrement ceux dont les pères ont suivi les ancêtres Stuart de Sa Majesté.

Des rives du Saint-Laurent on peut voir, au sud, la brume bleue qui s'élève des Adirondacks, que sillonne la rivière Mohawk, cette rivière à laquelle nos arrière-grands-pères ont tourné le dos pour être fidèles à leurs croyances torys et loyalistes.

**M. Winch:** Comme vous lisez bien.

**M. Campbell (Stormont):** Peu importe ce que je dis moi-même ou ce que d'autres peuvent dire de la voie maritime du Saint-Laurent, je prétends avec joie que c'est le plus magnifique exploit de génie des temps modernes. C'est aujourd'hui le plus grand exemple de collaboration entre deux pays qui, anciennement, étaient ennemis. C'est un symbole de la puissance industrielle croissante du Canada et c'est avant tout ce qui nous vaut la visite royale au Canada. Mais malheureusement, monsieur l'Orateur, nous nous arrêtons tellement à l'idée de grandeur au Canada que, si une chose est assez grande et assez coûteuse, c'est être mauvais patriote, ou même sacrilège, que de la critiquer. Je